

Conditions de souscription

A l'Espace Mobilité, sur présentation de l'attestation signée par votre employeur, vous pouvez bénéficier du tarif réduit annuel ou mensuel PDE (ou PDA) :

- lors de la souscription de votre nouvel abonnement
- lors du renouvellement de votre ancien abonnement annuel

Si vous êtes déjà titulaire de l'abonnement Liberté permanent, vous pourrez bénéficier du tarif réduit annuel PDE/PDA en cours d'année.

Si vous ne disposez pas encore d'une carte SimpliCitÉS (5€), elle vous sera offerte lors de votre souscription.

Prime Transport : faites-vous rembourser 50% de votre abonnement

Depuis 2008, les employeurs doivent participer aux frais engagés par leurs salariés pour leurs déplacements domicile/travail à travers une Prime Transport.

L'employeur finance à hauteur de 50% les abonnements de transports en commun et les abonnements de location de vélo.



RAISON DE PLUS POUR PRENDRE LE MET' !

Circulez malin avec LE MET' !

-10% sur mon abonnement annuel

50% remboursé par mon employeur



Espace Mobilité - Place de la République

lemet.fr - 0 800 00 29 38 Service & appel gratuits



lemet.fr

0 800 00 29 38 Service & appel gratuits

Qu'est ce qu'un PDE/PDA?

Le **Plan de Déplacement d'Entreprise (PDE)** ou **d'Administration (PDA)** est une réflexion globale sur les déplacements liés à l'activité professionnelle, afin de proposer des solutions alternatives à l'usage de la voiture individuelle : transports en commun, vélo, covoiturage, autopartage, marche à pied...

Une tarification spécifique PDE/PDA

Metz Métropole, en tant qu'Autorité Organisatrice des Transports Urbains, a créé un abonnement « Liberté Annuel PDE/PDA » et un abonnement « Liberté Mensuel PDE/PDA » offrant une réduction de 10% sur le prix de base, à tout salarié d'une entreprise ayant souscrit une convention PDE avec le réseau LE MET'.

Avantages économiques

Annuel + 26 ans	Tarif abonnement	Prise en charge employeur	Coût pour le salarié
Sans PDE/PDA	384€*	192€*	192€*
Avec PDE/PDA	345,60€	172,80€	172,80€

* Sur la base d'un abonnement liberté permanent à 32€ par mois - engagement sur 12 mois - 32€ X 12 mois = 384 €

Mensuel +26 ans

Sans PDE/PDA	38€	19€	19€
Avec PDE/PDA	34,20€	17,10€	17,10€

Tarifs au 1^{er} juillet 2017

Ce forfait comprend :

- La libre-circulation sur toutes les lignes de bus et METTIS du réseau LE MET' (ainsi que les lignes TER circulant à l'intérieur du périmètre des communes de Metz Métropole)
- Des réductions pour une location VELOMET'
- L'accès gratuit aux 3 Parkings-Relais (P+R)
- L'accès gratuit aux Abris Vélos des P+R

Autres avantages pour le salarié :



- Réduction des frais de déplacement
- Baisse des risques d'accident
- Protection de l'environnement

Démarche pour bénéficier d'un Liberté Annuel PDE/PDA :

Il vous suffit de vous présenter à l'Espace Mobilité avec votre attestation PDE/PDA qui vous sera fournie par votre employeur. Vous bénéficierez ainsi des 10% de réduction sur votre abonnement annuel ou mensuel. Dans le cadre de la Prime Transport, l'Espace Mobilité vous fournira également le justificatif qui vous permettra de vous faire rembourser 50% du prix de votre abonnement.



Espace Mobilité - Place de la République

lemet.fr -

0 800 00 29 38

Service & appel gratuits

Appli LE MET' :

